



ADDENDUM N° 1 relatif au Marché de Fournitures relatif à « la fourniture, la pose et la mise en service d'installations de sécurisation énergétique de type photovoltaïque pour le bâtiment de la Représentation/ Enabel »
CSC 2108BDI-10048

Code Navision : 2108BDI

ADDENDUM N° 1 relatif au Marché de Fournitures relatif à « la fourniture, la pose et la mise en service d'installations de sécurisation énergétique de type photovoltaïque pour le bâtiment de la Représentation/ Enabel »

Le présent addendum concerne les points **3.4.5 Introduction des offres et 3.4.7 Dépôt des offres.**

Les dispositions initiales des clauses 3.4.5 et 3.4.7 telles que mentionnées dans le CSC publié sont modifiées comme suit :

3.4.5 Introduction des offres

3.4.5 Introduction des offres

Article 54 et suivants et art. 83-84 de l'AR du 14 avril 2017

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par marché. Il introduit son offre de la manière suivante :

Un exemplaire original de l'offre complète sera introduit sur papier. En plus, le soumissionnaire joindra à l'offre deux (2) copies et une copie sur clé USB en PDF.

Elle est introduite sous pli définitivement scellé, portant la mention : Offre « 2108BDI10048 : Marché relatif à « la fourniture, la pose et la mise en service d'installations de sécurisation énergétique de type photovoltaïque pour le bâtiment de la Représentation Enabel »

Date limite de dépôt des offres : 12/06/2023 à 10 heures, heure de Bujumbura (GMT+2).

Toute offre doit parvenir à l'adresse indiquée avant la date et l'heure ultime de dépôt indiquées ci-dessous. Les offres parvenues tardivement ne seront pas acceptées.

(Article 83 de l'AR Passation).

L'offre originale et les copies seront placées dans des enveloppes séparées et seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure qui ne devra pas porter l'identification du soumissionnaire.

Les enveloppes intérieures porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre au Pouvoir Adjudicateur de renvoyer l'offre si elle a été déclarée « hors délai ».

Les offres envoyées électroniquement ne seront pas considérées.

L'offre sera remise

a) contre accusé de réception à l'adresse suivante :

Enabel – Agence Belge de Développement

Bujumbura, Commune Mukaza, Q. Rohero I

Avenue Bisoro n° 22, Kabondo-Ouest (Avenue du large, à ± 500m en bas de exPyramid Center)

Bâtiment Santé

Secrétariat de la Cellule Contractualisation

Ou

b) Par la poste (envoi recommandé) dans ce cas, le pli scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée envoyée à la même adresse ci-dessus avant la date et heure limite de dépôt.

Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de bureau : de 7h30' à 12h30' et de 13h30' à 16h30' (voir adresse mentionnée au point introduction des offres).

3.4.7 Dépôt des offres

Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le **12/06/2023, à 10h00**, heure de Bujumbura (GMT +2).

Toutes les autres dispositions du CSC sont inchangées.